



Affaires juridiques
M^e Marie-Andrée Hotte

*L'Union des
producteurs
agricoles*

Le 9 février 2004

PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

M^e Anne Mailfait, secrétaire adjoint
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, place Victoria, 2^e étage (bureau 255)
Montréal (Québec)
H4Z 2A2

OBJET : L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
Demande relative à la détermination du coût du service
du Distributeur et à la modification des tarifs d'électricité
DOSSIER RÉGIE : R-3492-2002 PHASE 3

Chère consœur,

La présente fait suite à votre lettre du 4 février dernier dans laquelle vous sollicitiez les commentaires des intervenants sur la requête pour permission de reporter l'ensemble des sujets de la phase 3, déposée par le Distributeur le même jour.

Nous désirons vous aviser que l'Union des producteurs agricoles n'a pas d'objection comme tel à ce que l'ensemble des sujets de la phase 3 soient reportés au dossier tarifaire 2005-2006, si cette période de temps est nécessaire pour le Distributeur pour soumettre à la Régie de l'énergie de nouvelles orientations tarifaires satisfaisantes.

Toutefois, et puisque les intervenants ont bénéficié de quatre réunions techniques en parallèle à la phase 1, lesquelles se voulaient préparatoires à la phase 3, nous considérons que les intervenants devraient pouvoir bénéficier de tout le temps nécessaire à l'étude et à l'analyse de ces nouvelles orientations tarifaires et ce, dès qu'elles seront connues par le Distributeur en utilisant, s'il le faut, de nouvelles réunions techniques, le tout, encadré par un échéancier raisonnable.

En d'autres termes, nous voudrions éviter que le Distributeur bouscule les intervenants en demandant, lors du prochain dossier tarifaire 2005-2006, une

décision prioritaire au nom d'une soit disant urgence, comme il l'a récemment fait pour la modulation des tarifs domestiques.

Il en va de l'intérêt de tous les consommateurs que la refonte de la structure tarifaire se fasse dans un processus serein et juste pour tous les intervenants concernés. Le Distributeur prétend avoir besoin de temps pour présenter de nouvelles orientations tarifaires? Nous osons espérer que les intervenants disposerons du temps nécessaire à l'analyse de ces nouvelles orientations.

Recevez, Chère consoeur, l'expression de nos meilleures salutations.

BRODEUR, LORD, HOTTE, AVOCATS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie-Andrée Hotte'.

Marie-Andrée Hotte, avocate

MAH/dc

c.c. M^e Éric Fraser
tous les intervenants